



Le jeudi 22 juin 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 16 juin 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mme Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle PETIT (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Claude LAMARCO (à M. Pierre BOURGOIS), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), M. Alexandre MEZIERE (à M. le Maire), Mme Dong NGUYEN (à M. Jean-Max LEFEBVRE)

Excusée : Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 17-2-2

Ressources Humaines

Mise en Œuvre du Régime Indemnitare
tenant compte des Fonctions, des Sujétions,
de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
(R.I.F.S.E.E.P.)

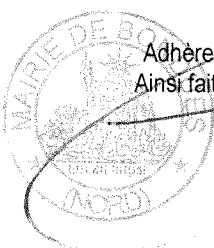
Modification

Par délibération du 8 décembre 2016 (n°16-4-3), nous avons adopté la mise en place du nouveau Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.).

Après réflexion du Comité Technique Paritaire sur le maintien des régimes indemnitaires (IFSE et CIA) en cas d'absence des agents qui en bénéficient, il vous est proposé de modifier les modalités de versement comme suit :

- Pendant les congés annuels et les congés pour maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou pour adoption, le versement de l'I.F.S.E. et du C.I.A. sera maintenu intégralement,
- En cas de congé de maladie ordinaire (y compris accident de service) : le versement de l'I.F.S.E. et du C.I.A. sera suspendu après en avoir avisé les représentants du personnel,
- En cas de congé de longue maladie, longue durée et grave maladie : le versement de l'I.F.S.E. et le C.I.A. sera suspendu après en avoir avisé les représentants du personnel.

Travaux préparatoires du
C.T.P. du 25 avril 2017
Conseil d'Administration 06 juin 2017
Commission Générale du 13 juin 2017



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire